

A remettre AVANT VOTRE 1^{er} ENTRAINEMENT

à votre **entraîneur** ou par mail à : **avbsecretaire@gmail.com**

ou par courrier à **Chantal BRION**, 17 rue de Cambron, 7063 Chée-ND-Louvignies

ATTESTATION SUR L'HONNEUR & FICHE JOUEUR

Déclaration sur l'honneur d'aptitude à la compétition (remplace la fiche médicale) en vue de l'obtention de l'autorisation pour pratiquer le Volley-ball et de la licence.

SAISON SPORTIVE/..... (exemple : 2023/2024)

Le sport doit être pratiqué dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Dans certains cas, un examen médical préalable à la pratique du sport est conseillé.

Chaque athlète pratique un sport sous sa propre responsabilité. Il atteste sur l'honneur de l'absence de contre-indication à cette pratique et en particulier du Volley Ball, ceci afin de respecter les obligations découlant du décret du 3 avril 2014 relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport et de ses arrêtés d'exécution.

A défaut d'avoir complété et transmis cette attestation, le club a le droit de refuser à l'affilié toutes participations à ses activités sportives.

Je soussigné, Nom• Prénom•

Affilié au club • **AVB Soignies** Matricule• **HT 1480**

N° de licence à la FVWB • (à compléter par secrétaire le cas échéant)

Date de naissance • Catégorie/Equip. • Nationalité •

Adresse • N° • Boite •

Code postal • Localité •

Adresse email • GSM •

A COMPLETER ABSOLUMENT

Pointure • Taille T-shirt club • (Jeun : 4-5/6-7.. ou Adulte : S/M/L..)

Taille Short • Taille Maillot •(tailles Dames : 36/38/40 ...)

Déclare sur l'honneur être apte à pratiquer une activité sportive et/ou à la compétition sportive, comprendre et accepter les éventuels risques d'une pratique sportive.

Dopage

Le(s) représentant(s) légal (aux) d'un sportif mineur accepte(ent) que le mineur soit assisté d'un membre du personnel d'encadrement du cercle lors d'un contrôle antidopage, en leur absence sur les lieux de contrôle.

Fait à le

Signature de l'athlète ET de son représentant légal (pour le sportif mineur) précédé de la mention « *Lu et approuvé* »

.....

.....

N.B. : *L'attestation est conservée par le club.*